

**S'INFORMER**

À l'aide des documents, répondez aux questions suivantes.

**DOCUMENT 1 - De la Charte de l'Atlantique (1941) à la Charte de l'ONU (1945)****a - Extraits de la Charte de l'Atlantique, 14 août 1941**

Signée par Franklin D. Roosevelt (président des États-Unis) et Winston Churchill (Premier ministre du Royaume-Uni), elle définit les principes de refondation du monde d'après-guerre

Le président des États-Unis et le Premier ministre, M. Churchill font connaître certains principes communs [...] sur lesquels ils fondent leurs espoirs d'un avenir meilleur pour le monde :

2. Ils ne désirent voir aucun changement territorial qui ne soit conforme à la volonté librement exprimée des peuples ;
3. Ils respectent le droit de tous les peuples de choisir la forme de leur gouvernement sous laquelle ils veulent vivre [...] ;
4. Ils s'efforceront de favoriser l'accès de tous les États, petits ou grands, vainqueurs ou vaincus, et sur le pied de l'égalité des droits, au commerce et aux matières premières nécessaires à leur prospérité ;
5. Ils souhaitent établir la collaboration la plus complète entre toutes les nations dans le domaine économique, afin d'assurer à toutes la sécurité en matière sociale ; [...]
8. Ils croient que toutes les nations du monde, [...] devront en venir à renoncer à l'emploi de la force, étant donné qu'il ne pourra pas y avoir de paix durable si des armements continuent d'être utilisés sur terre, sur mer et dans les airs par des nations qui menacent ou peuvent menacer de se livrer à des agressions au-delà de leurs frontières. Ils sont convaincus que, en attendant l'établissement d'un système plus vaste et permanent de sécurité générale, le désarmement de telles nations est essentiel [...]

**b - Préambule de la Charte des Nations Unies, 26 juin 1945**

Nous, peuples des Nations unies, résolus à préserver les générations futures de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international, à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, et à ces fins à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales, à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun, à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples, avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins. En conséquence, nos gouvernements respectifs, par l'intermédiaire de leurs représentants, réunis en la ville de San Francisco [...] ont adopté la présente charte des Nations unies et établissent une organisation internationale qui prendra le nom de Nations unies.

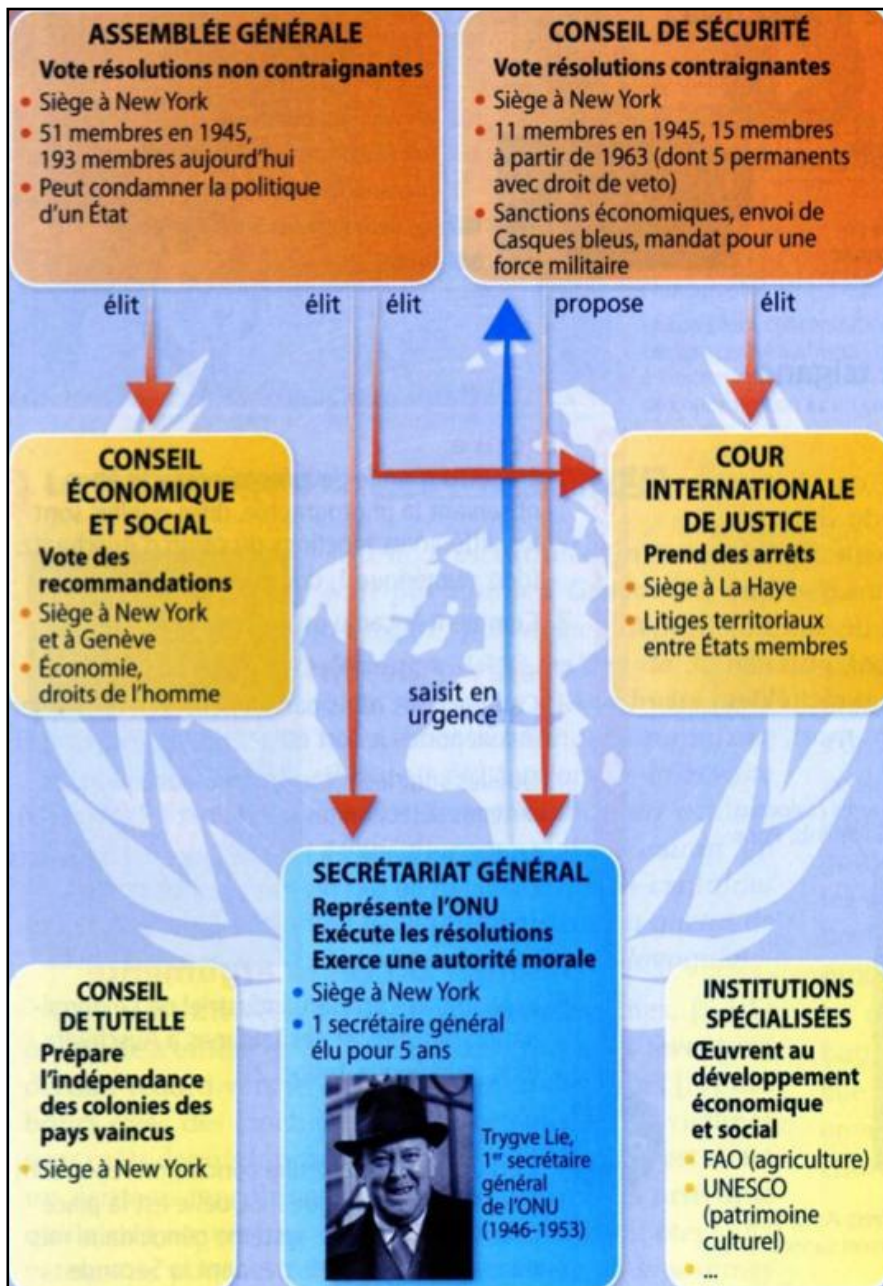


1/ Cherchez la définition du mot « charte ».

2/ Comparez les deux textes en soulignant dans chacun d'eux avec trois couleurs différentes, les trois objectifs des Nations unies.

3/ Avec vos propres mots, rappelez ces trois buts de l'ONU.





## DOCUMENT 2 Les institutions de l'ONU

4/ Décrivez le fonctionnement de l'ONU afin de montrer comment elle peut atteindre les 3 objectifs repérés précédemment.

5/ Expliquez comment le Conseil de Sécurité peut rendre l'action de l'ONU plus efficace.

## DOCUMENT 3 - Les pouvoirs du Conseil de Sécurité

**Art 39.** Le Conseil de sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises conformément aux Articles 41 et 42 pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales.

**Art 41.** Le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions [...]. Celles-ci peuvent comprendre l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des communications [...] ainsi que la rupture des relations diplomatiques.

**Art 42.** Si le Conseil de sécurité estime que les mesures prévues à l'Article 41 seraient inadéquates [...], il peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, des mesures de blocus et d'autres opérations exécutées par des forces aériennes, navales ou terrestres de membres des Nations unies.

Extraits de la *Charte des Nations unies*, San Francisco, 26 juin 1945



### SYNTHÉTISER

À partir de vos réponses, rédigez une notice expliquant les objectifs de l'ONU et son fonctionnement. Vous accompagnerez votre texte d'exemples précis.